

<https://inegalites.fr/Accident-du-travail-3293>



Accident du travail

- Outils - Lexique -



Date de mise en ligne : lundi 15 janvier 2024

Date de parution : 10 mai 2023

Copyright © Observatoire des inégalités - Tous droits réservés

Accident qui survient par le fait ou à l'occasion du travail, quelle qu'en soit la cause. La lésion causée peut être immédiate ou différée.

On parle d'accident « grave » du travail, lorsque ce dernier est à l'origine d'un handicap permanent.